

Cote du document: EB 2017/LOT/P.6
Date: 13 juillet 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de financement additionnel en faveur de la République du Paraguay pour le Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Claus Reiner
Chargé de programme de pays
Division Amérique latine et Caraïbes
téléphone: +39 06 5459 2797
courriel: c.reiner@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel sous la forme d'un prêt et d'un don à la République du Paraguay pour le Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur, qui figure au paragraphe 21.

Mémorandum du Président

Proposition de financement additionnel en faveur de la République du Paraguay pour le Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur

I. Contexte

1. Le Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur (Paraguay Inclusivo [PPI]) a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 2012. Le coût total du projet s'élevait à 25,8 millions d'USD. Le financement accordé par le FIDA consistait en un prêt de 6,5 millions de droits de tirage spéciaux (DTS (environ 10 millions d'USD au moment de l'approbation)) à des conditions ordinaires. Le gouvernement s'est engagé à fournir un financement de 3,5 millions d'USD, qui a ensuite été ramené à 2,5 millions d'USD. Un financement devait également être fourni par les bénéficiaires (3,3 millions d'USD), le secteur privé (3,9 millions d'USD) et les institutions financières (5,2 millions d'USD). En mai 2015, le FIDA a également fourni un don de 730 000 USD provenant du Gouvernement néo-zélandais. La date d'achèvement du projet est fixée au 31 mars 2018 et la date de clôture du financement au 30 septembre 2018.
2. Par le présent mémorandum, le Conseil d'administration est invité à approuver l'octroi d'un financement additionnel sous la forme d'un prêt de 10 millions d'USD et d'un don de 0,5 million d'USD. Viendra s'y ajouter un cofinancement d'environ 4,3 millions d'USD, fourni par les bénéficiaires (0,7 million d'USD), le secteur privé (1,8 million d'USD) et les institutions financières (1,9 million d'USD). Le financement additionnel proposé, qui a été approuvé dans le cadre du Système d'investissement public du gouvernement sous le nom de Projet d'amélioration de l'agriculture autochtone et familiale dans les chaînes de valeur dans la partie orientale du pays (phase II du projet Paraguay Inclusivo), sera exécuté sur une période de cinq ans et visera à transposer à plus grande échelle les activités en cours et à accroître le nombre de bénéficiaires.

II. Justification du financement additionnel

3. L'objectif du projet – intégrer les petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur – demeure largement pertinent au Paraguay et la demande de services au titre du projet est largement supérieure aux fonds disponibles. Le potentiel de reproduction des activités du projet à plus grande échelle a été confirmé lors de l'examen à mi-parcours effectué en septembre 2016 et par la mission de supervision de mars 2017. Cette requête satisfait à tous les critères d'admissibilité requis pour l'octroi d'un financement additionnel, tels qu'énoncés dans le Bulletin du Président PB/2014/01/Rev.1. Plus précisément: i) lors du dernier examen du portefeuille, le projet n'a pas été jugé problématique et cette situation demeure inchangée; ii) le décaissement du financement initial est satisfaisant; iii) le taux de décaissement des prêts est de 84%, pourcentage largement supérieur aux 50% requis en vertu des règles du FIDA; iv) la gestion financière a été jugée plutôt satisfaisante lors de la mission d'examen à mi-parcours; v) le Paraguay respecte les dispositions juridiques du projet, notamment la soumission dans les délais prescrits

des rapports d'audit et d'une opinion d'audit sans réserve pour l'exercice budgétaire précédent.

4. Les réactions positives des bénéficiaires et la demande en faveur de la poursuite et de l'expansion des activités témoignent du succès obtenu par le projet. L'examen à mi-parcours a confirmé de solides progrès. Le gouvernement considère le projet comme un outil clé du portefeuille du Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Compte tenu de l'importance accordée au projet par le gouvernement, de son bon déroulement et de la prise en compte de ses caractéristiques dans le programme 2015 d'options stratégiques pour le pays, le Ministère des finances a demandé au FIDA de fournir au projet un financement additionnel dans le cadre du cycle du système d'allocation fondé sur la performance pour FIDA10.

III. Description de la proposition relative au financement additionnel

5. Le financement additionnel viendra appuyer le but, les objectifs et les activités poursuivis dans le cadre du financement initial du FIDA. L'objectif du projet est de contribuer à accroître les revenus des petits agriculteurs familiaux et des populations rurales pauvres et à améliorer leur qualité de vie. Cet objectif est en cours de réalisation grâce à l'insertion de ces populations dans les chaînes de valeur et à l'action menée avec les organisations représentatives pour que les questions d'égalité des sexes et les questions environnementales soient dûment prises en compte. Le financement additionnel permettra d'élargir le projet à 13 200 autres familles bénéficiaires – environ 66 000 personnes – directement impliquées dans quelque 70 plans d'activité et 115 plans de microcapitalisation. Quelque 2 700 familles issues de communautés autochtones figureront parmi les bénéficiaires supplémentaires. La zone du projet demeure la région orientale du Paraguay, qui renferme 97% de la population du pays et la quasi-totalité des petits exploitants agricoles, en plus de la région occidentale, sous réserve d'un avis de "non-objection" du FIDA.
6. La phase II du projet Paraguay Inclusivo comprend deux composantes techniques et une composante consacrée à la gestion et à l'administration du projet. Aucune autre activité n'a été ajoutée. Des améliorations ont été apportées en fonction de l'expérience acquise lors de l'exécution. Ces améliorations concernent: i) la formation du personnel du projet, notamment le renforcement institutionnel pour les groupements d'agriculteurs et les accords commerciaux; ii) le renforcement de la participation des communautés autochtones de manière à étendre le projet aux groupes les plus pauvres; iii) les outils de gestion mis au point pour le Projet d'amélioration de la production familiale et autochtone dans des départements de la région orientale du Paraguay, lesquels seront utilisés lors de la phase de financement additionnel, notamment le système informatisé de suivi-évaluation et le système d'évaluation de la maturité institutionnelle des organisations participantes; iv) un don du FIDA, qui a été intégré pour financer des activités de gestion des savoirs – y compris des études environnementales et d'impact – et des contrats d'assistance technique pour fournir un soutien supplémentaire aux groupes d'agriculteurs dans la conception et l'exécution des plans d'activité.
7. Composante 1: Pré-investissement. Le pré-investissement vise à renforcer la capacité des organisations de petits exploitants agricoles à élaborer, négocier et exécuter des plans d'activité avec les entreprises agro-industrielles et commerciales et à prendre des décisions rationnelles en matière de financement. Cette composante comprend la formation des bénéficiaires et des techniciens dans les domaines suivants: i) la mise en place de chaînes de valeur inclusives, mettant l'accent sur l'environnement, l'égalité des sexes et les jeunes; ii) la gestion technique de la production et la spécialisation dans des chaînes de valeur spécifiques; iii) les questions relatives au changement climatique et à l'environnement; iv) le diagnostic rural participatif des organisations rurales et des

communautés autochtones, notamment l'analyse de la situation des femmes et des jeunes et le recensement des mesures en faveur de leur inclusion dans les activités de groupe, ainsi que l'amélioration des plans de renforcement des capacités institutionnelles pour les organisations rurales et de la conception des activités d'investissement.

8. Composante 2: Investissement. Dans le cadre de cette composante, les producteurs seront aidés à accroître leurs actifs et leur production agricole, à améliorer la qualité et la vente de leurs produits et à devenir solvables auprès des institutions financières. Le principal outil d'investissement de la composante est le fonds de capitalisation en faveur de l'articulation des chaînes inclusives, lequel vise à aider les petits exploitants à réduire leurs contraintes de production, de commercialisation et d'accès au crédit. Il permet de financer en partie les investissements liés aux plans d'activité, ainsi que les entreprises participantes et les bénéficiaires. S'agissant des plans d'activité, les entreprises participantes cofinanceront également les investissements, tandis que le fonds de roulement sera essentiellement financé par les institutions financières sur la base des garanties de prêt déposées par les organisations rurales. Les plans d'activité prévoient des dispositions permettant la poursuite du renforcement institutionnel dans des domaines tels que l'utilisation durable du crédit dans les organisations.
9. Composante 3: Gestion du projet et environnement propice au développement des entreprises. Cette composante porte sur les activités nécessaires au bon fonctionnement du projet. L'unité d'exécution du projet continuera d'assumer ses responsabilités actuelles. La composante comprend également des enquêtes de référence et d'impact, des audits, des ateliers, des activités de suivi-évaluation et des formations sur la question de l'égalité des sexes.

IV. Coût et financement du projet

10. On estime à 14,8 millions d'USD le montant total du financement additionnel, réparti comme suit: i) un prêt du FIDA d'environ 10 millions d'USD (environ 67,4% du financement additionnel) et un don du FIDA de 0,5 million d'USD (3,4%); ii) un cofinancement de la part des bénéficiaires d'environ 0,7 million d'USD (4,7%); iii) une contribution du secteur privé de 1,8 million d'USD (11,8%); iv) une contribution des institutions financières d'environ 1 876 million d'USD (12,7%). À l'instar des opérations financées dans le pays par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, les ressources du FIDA seront utilisées, le cas échéant, afin de couvrir les taxes. Le détail du financement additionnel est présenté dans les tableaux ci-après.

Tableau 1
Coût du projet, par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Secteur privé		Institutions financières		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Pré-investissement	2 561	91,9	227	8,1	-	-	-	-	-	-	2 788	18,8
2. Investissement	5 961	57,1	144	1,4	700	6,7	1 750	16,8	1 876	18	10 430	70,4
3. Gestion du projet et environnement propice au développement des entreprises	1 478	91,9	130	8,1	-	-	-	-	-	-	1 608	10,8
Total	10 000	67,4	500	3,4	700	4,7	1 750	11,8	1 876	12,7	14 826	100

Tableau 2

Coût du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Secteur privé		Institutions financières		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Matériel et fournitures	228	100	-	-	-	-	-	-	-	-	228	1,5
2. Dons et subventions	6 339	59,4	-	-	700	6,6	1 750	16,4	1 876	17,6	10 665	71,9
3. Biens, services et intrants	902	64,3	500	35,7	-	-	-	-	-	-	1 402	9,5
4. Traitements et indemnités	1 904	100	-	-	-	-	-	-	-	-	1 904	12,8
5. Coûts de fonctionnement	627	100	-	-	-	-	-	-	-	-	627	4,2
Total	10 000	67,4	500	3,4	700	4,7	1 750	11,8	1 876	12,7	14 826	100

V. Gestion financière, passation de marchés et gouvernance

11. L'organisme d'exécution sera le Bureau national de coordination et d'administration des projets, au Ministère de l'agriculture, lequel Bureau est actuellement chargé de l'exécution du projet Paraguay Inclusivo et d'autres projets. Les modalités d'exécution continueront de reposer sur le même manuel opérationnel, lequel sera néanmoins mis à jour pour qu'y apparaisse le résultat de l'examen renforcé des plans d'activité, notamment en ce qui concerne la participation des femmes et des jeunes à la conception et à l'exécution de ces plans ainsi que les risques environnementaux et les mesures d'atténuation. Des promoteurs supplémentaires seront mis à contribution et appelés à assurer une interaction plus étroite entre les organisations rurales participantes et l'unité d'exécution du projet.
12. La gestion financière sera confiée à l'administrateur et au comptable du projet. La performance du personnel sera évaluée à la fin de la période d'exécution du projet et le réengagement pour la période couverte par le financement additionnel dépendra de cette évaluation. Le comité d'orientation du projet continuera de superviser le projet et le comité technique interministériel continuera d'approuver le plan d'activité.
13. L'évaluation de la gestion financière réalisée par les services du FIDA fait état d'un risque fiduciaire moyen. Bien que l'équipe du projet ait respecté les exigences du FIDA en matière de gestion financière, elle devra continuer de faire l'objet d'un suivi étroit et de renforcer ses capacités. Les modalités de gestion financière demeureront basées sur le dispositif actuel, notamment le système comptable, qui est conforme aux exigences du FIDA.
14. Le Ministère des finances ouvrira auprès de la Banque centrale du Paraguay deux comptes désignés, libellés en USD, exclusivement destinés à recevoir le prêt et le don. En outre, des comptes d'exploitation (comptes de projet) en monnaie locale seront ouverts auprès de la Banque nationale de développement.
15. La passation des marchés de biens, travaux et services de consultants financés par le FIDA se fera conformément aux directives du FIDA en la matière. Les procédures, processus et réglementations en vigueur au Paraguay dans le domaine de la passation des marchés seront appliqués dans la mesure où ils ne contreviennent pas à ces directives.
16. Un audit externe des états financiers consolidés du projet sera mené conformément aux Normes internationales d'audit et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Les rapports d'audit seront présentés au FIDA dans un délai de six mois à compter de la clôture de chaque exercice financier.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

17. Après approbation par le Conseil d'administration, un nouvel accord de financement sera conclu avec la République du Paraguay, lequel entrera en vigueur lors de sa ratification, mais en aucun cas avant la date d'achèvement du projet, actuellement fixée au 31 mars 2018. Le nouvel accord de financement mentionnera: i) le nom du projet tel qu'approuvé par le Système d'investissement public du gouvernement, à savoir "Projet d'amélioration de l'agriculture autochtone et familiale dans les chaînes de valeur dans la région orientale (phase II du projet Paraguay Inclusivo)"; ii) la période d'exécution de cinq ans du financement additionnel; iii) l'augmentation du nombre de bénéficiaires; iv) l'exigence d'ouverture de deux nouveaux comptes désignés.
18. Le financement additionnel ne comporte aucune modification des objectifs, de la zone d'intervention ou du groupe cible du projet. Aucune nouvelle activité – à l'exception de l'appui à la reproduction à plus grande échelle au niveau national – ni catégorie de dépenses ne sera créée.
19. La République du Paraguay est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
20. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

21. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Paraguay un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de dix millions de dollars (10 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Paraguay un don d'un montant de cinq cent mille dollars (500 000 USD) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo